

## FICHE PRATIQUE N°2

### PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

#### CA 2023 – VILLE DE FOSSES

##### 1 – Eléments de contexte

Fin 2021, les prévisions économiques de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques étaient des plus optimistes, malgré la tendance au haut niveau d'inflation. Mais les crises se sont enchaînées : Covid 19, guerre en Ukraine... et le ralentissement de l'économie mondiale s'est ainsi inscrit durablement.

Fin 2023, l'inflation sous-jacente est toujours persistante. Par ailleurs, les diverses études relevées lors de l'élaboration du rapport d'orientations budgétaires 2024 sont loin d'être optimistes sur une prochaine baisse des taux d'intérêt bancaires, ce qui impacte les ménages et les collectivités.

Dans ce contexte international, le contexte Français est des plus moroses. La baisse de croissance observée, quant à elle, semble liée en partie au déficit colossal enregistré par le commerce extérieur, avec un record battu en 2022. En Europe, les taux d'inflation restent inédits depuis les débuts de l'euro il y a plus de 20 ans. Ils sont portés par la hausse des prix de l'alimentation, de l'alcool et du tabac avec un taux annuel de 10,8 %, ou encore des services (5,6 % en juillet 2023 par rapport à juillet 2022). Des pays comme l'Allemagne (1ère de l'UE) ou l'Italie (3ème) connaissent eux- aussi des taux d'inflation records, respectivement 6,5 % et 6,3 %.

Les prix de l'énergie ont augmenté de manière exceptionnelle (ceux du pétrole brut ont bondi de 350% entre avril 2020 et avril 2022, soit la plus forte augmentation sur deux ans depuis 1973) mais aussi ceux des denrées alimentaires puisque l'Ukraine et la Russie représentent environ 30 % des exportations de blé au niveau international. En 2023, l'inflation en France est encore élevée : +5,2 % en 2023 comme en 2022.

Par ailleurs les évolutions réglementaires ont tels que la revalorisation du point d'indice de la fonction publique à hauteur de 1.5% à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, la hausse de la participation des employeurs aux titres de transports en commun à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023, la revalorisation salariale des échelons du bas de la catégorie C et de la catégorie B, et la reconduction de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) ont eu un impact important sur la masse salariale.

La ville de Fosses a donc été impactée par ce contexte d'inflation et ce sur l'ensemble des dépenses.

## **2 – Ressources, charges des sections de fonctionnement et d'investissement**

Les dépenses de fonctionnement du compte administratif 2023 reflètent parfaitement les hausses engendrées par le contexte d'inflation.

Les dépenses réelles ont augmenté de 8.62% entre 2022 et 2023 dont + 19,28% pour les charges à caractère général en raison notamment de la très forte augmentation du coût des fluides, + 36,96% pour les charges financières, augmentation liées à la hausse des taux d'intérêts bancaires et +5.36 % pour les charges de personnel.

Les recettes réelles au compte administratif 2023 sont en évolution de 5.01% par rapport à 2022.

Un effet majeur est à prendre en considération pour expliquer cette évolution des recettes de fonctionnement entre 2022 et 2023 : l'augmentation des recettes liée à l'évolution des bases fiscales (soit + 401 452 €) comme ceci était anticipé dans l'élaboration budgétaire 2023. Une revalorisation de ces bases était établie à + 7,1% alors que pour la construction budgétaire 2022, une revalorisation à hauteur de + 2,3% de ces bases avait été actée.

Par ailleurs la vente de la parcelle située rue de la Mairie dans le cadre du projet de création de logements et la réalisation de stationnement est venue abonder le chapitre des produits exceptionnels à hauteur de 190 000 €.

La section de fonctionnement se répartit donc comme suit :

Dépenses		CA 2022	CA 2023	Evolution en %
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 561 247,05	3 055 102,47	19,28
012	CHARGES DE PERSONNEL	6 560 282,64	6 911 689,06	5,36
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	81 613,00	72 568,00	-11,08
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 165 035,23	1 171 333,06	0,54
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>10 368 177,92</b>	<b>11 210 692,59</b>	<b>8,13</b>
66	CHARGES FINANCIERES	241 939,90	331 364,90	36,96
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 408,68	17 742,62	23,14
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	17 620,00	0,00	-100,00
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>10 642 146,50</b>	<b>11 559 800,11</b>	<b>8,62</b>
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	466 736,43	843 267,53	80,67
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>466 736,43</b>	<b>843 267,53</b>	<b>80,67</b>
	<b>Total général</b>	<b>11 108 882,93</b>	<b>12 403 067,64</b>	<b>11,65</b>

Recettes		CA 2022	CA 2023	Evolution en %
013	ATTENUATION DES CHARGES	142 412,12	152 325,05	6,96
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	1 043 688,60	1 077 723,84	3,26
73	IMPOTS ET TAXES	9 324 016,23	9 790 978,66	5,01
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 390 775,48	2 404 669,96	0,58
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	142 396,52	133 923,38	-5,95
	<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>13 043 288,95</b>	<b>13 559 620,89</b>	<b>3,96</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	5,63	8,04	42,81
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	197 153,78	343 665,69	74,31
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>13 240 448,36</b>	<b>13 903 294,62</b>	<b>5,01</b>
42	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 719,07	406 638,88	809,32
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>44 719,07</b>	<b>406 638,88</b>	<b>809,32</b>
	<b>Total général</b>	<b>13 285 167,43</b>	<b>14 309 933,50</b>	<b>7,71</b>

Au titre de la clôture de l'année 2022, le résultat était de 5 431 166,97€ dont 1 265 296,09 € ont été affectés à l'investissement 2023, produisant un résultat excédentaire de 4 165 870,88 €.

Au titre de l'année 2023, le résultat est de 1 906 865,86 €, d'où un résultat cumulé avec les reports 2022 de 6 072 736,74€

#### **4 – Les investissements de l'année 2023**

Les orientations du PPI pour 2023 ont été mises en œuvre. Elles ont fait l'objet de dépenses et de demandes de subventions. Les travaux ayant engendré ces dépenses ont été initiés en 2023 et pour certains d'entre eux seront facturés en 2024. Nous retrouverons donc un certain nombre de restes à réaliser en investissement de l'année 2023 sur 2024.

Voici donc quelques réalisations de 2023 en investissement et les restes à réaliser déjà connus, qui alimenteront le budget 2024.

Pour les aménagements, on constate un montant de dépenses (compte 2135) équivalent à environ 474 631,57 €. Elles sont principalement liées en 2023 à :

- Sur le site de l'école Barbusse, au remplacement des chaudières, des éclairages en LED, au remplacement des système électriques et des alarmes et à l'installation de visiophones, pour 77 102,52 € ;
- 79 206,23 € ont été dédiés à l'installation de vidéophones, de rénovation de sanitaires et de remplacement de chaudière sur le groupe scolaire Daudet. De même, la mise en œuvre d'éclairages en LED dans les offices a été effectuée pour un montant de 1 623,31 €, ce qui a également été réalisé à l'école Dumas pour 811,66 € ;
- Sur le site du CLSH Mosaïque, des aménagements intérieurs ont été créés, pour un montant de 24 395,43 € ;
- Sur le site du pôle civique et du pôle culturel, des travaux de remplacement de l'éclairage en LED ont été réalisés, pour un montant global de 83 906,81 € ;
- Au coût de maîtrise d'œuvre et d'études techniques pour les travaux de l'Eglise Saint-Etienne, à hauteur de 100 895,08 € ;
- A des travaux au gymnase COSEC, par le remplacement des portes des sanitaires et par l'installation d'une nouvelle chaudière pour 52 168,82 € ;
- A des travaux sur le site du Centre Technique municipal : installations de fenêtres de toit, de carrelage et la création de branchements pour voitures électriques, pour un montant de 5 833,02 € ;
- A la réfection des douches et des vestiaires sur Cathy Fleury pour un montant de 16 771,17 € et à une mise à jour des alarmes du stade et à des réparations dans les douches, pour un montant de 7 559,64 € ;
- A la remise en fonction du contrôle d'accès du gymnase Mandela et du changement d'alarme pour 4 717,07 € ;
- Sur le site de l'école La Fontaine, au remplacement de l'éclairage en LED et à quelques petits travaux : peinture plafond ou encore installation d'anti-pince doigts sur les portes, pour un coût de 3 931,16 € ;

D'autres menus travaux ont été également réalisés dans les Maisons d'Assistants Maternels (vitrages, installation de vidéophones...) ou encore au PIJ (rénovation de l'éclairage sous Mandela),

On notera également des engagements d'aménagements, soient des travaux entrepris en attente de factures, qui reportent la dépense d'investissement en 2024 pour un montant d'environ 250 000 € sur

ce compte. Il s'agit principalement de dépenses liées à la mission de maîtrise d'œuvre de l'église, mais également des réparations de la façade de l'hôtel de ville, dégradée lors des violences urbaines de juin/juillet 2023.

Concernant les réseaux de voiries en 2023, les dépenses sont liées aux travaux annoncés dans le PPI sur l'année 2023, soient la réfection des Rues César Franck et Paul Vaillant Couturier, de travaux Rue de L'Ysieux, d'aménagement de la piste cyclable Avenue de Beaumont et la création du plateau ralentisseur, de la création d'allées en enrobé au cimetière, de la réfection du mur de soutènement Square du Roussillon ou encore de la réparation d'enrobés sur les Rues d'Espagne, Vinci ou encore Michel Ange. En 2024, des facturations de travaux engagés en fin d'année 2023 sont attendues, telles : la réfection de la chaussée et du trottoir de la Rue Mon Repos, la reprise de voirie de l'angle Camille Laverdure/Faure, la création de réseaux au bénéfice du passage de la fibre dans le quartier Zola ou encore la réfection de la cour du Centre Technique Municipal de la ville de Fosses, en enrobé. Le tout pour un montant déjà engagé de 678 550,25 €.

La ville a également fait l'acquisition d'une nouvelle balayeuse pour un montant d'environ 200 000 € en cette année 2023 (par le biais de l'UGAP).

L'enfouissement des réseaux au village a également eu un coût considérable pour la ville en cette année 2023 : 117 702 € y ont été consacrés et la suite de la facturation sera réalisée sur 2024 avec près de 251 664,96 € qui seront réglés suite à l'achèvement des travaux.

Par ailleurs, en matière d'études (compte2031), les dépenses suivantes ont été réalisées :

DEPENSES EN 2031 - ETUDES	Montant prévu en 2023	Montant payé en 2023
SCHEMA DECRET TERTIAIRE	64 716,00	61 480,20
MAITRISE OEUVRE ENFOOUSST RESEAUX RUE MAIRIE GRAND	5 760,00	0,00
ETUDE RECONSTRUCT° SOUTENEMENT TALUS SQ ROUSSILLON	3 360,00	3 360,00
DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT + PROGRAMME SELF MISTRAL 3 PHASES	18 816,00	8 088,00
MAITRISE OEUVRE ENFOOUSST RESEAUX RUE MAIRIE GRAND	1 440,00	1 440,00
ETUDE FAISABILITE SERPOLET	10 680,00	10 680,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>104 772,00</b>	<b>85 048,20</b>
*Sommes versées en rouge	85 048,20	
<b>Engagements pour 2024</b>	<b>19 723,80</b>	

Ces dépenses de 2023 sont compensées, pour certaines par des subventions demandées, perçues en 2023 ou en attente.

A la fin de l'exercice 2023, la section d'investissement s'organise donc comme suit :

Dépenses		CA 2023	R.A.R.
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 598,76	20 047,80
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	90 360,00	1 944 097,96
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 932 148,54	1 169 280,85
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	11 323,20	0,00
<b>Total dépenses d'équipements</b>		<b>2 126 430,50</b>	<b>3 133 426,61</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	699 330,09	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	118 755,30	0,00
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>2 944 515,89</b>	<b>3 133 426,61</b>
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	406 638,88	0,00
041	OPE. D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	234 373,51	0,00
192			
4817			
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>641 012,39</b>	<b>0,00</b>
001	RESULTAT REPORTE		
<b>Total général</b>		<b>3 585 528,28</b>	<b>3 133 426,61</b>

Recettes		CA 2023	R.A.R.
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	231 851,79	1 115 210,63
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 300 000,00	2 000 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-
<b>I.Total recettes d'équipements</b>		<b>1 531 851,79</b>	<b>3 115 210,63</b>
10222	FCTVA	197 926,09	-
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	49 858,52	
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	
<b>II. Total capitaux</b>		<b>247 784,61</b>	<b>-</b>
<b>Total recettes réelles (I+II)</b>		<b>1 779 636,40</b>	<b>3 115 210,63</b>
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	843 267,53	
041	OPE. D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	234 373,51	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>1 077 641,04</b>	<b>-</b>
001.	RESULTAT REPORTE		
1068	EXCEDENT DE FCT CAPITALISE CA	1 265 296,09	
<b>Total général</b>		<b>4 122 573,53</b>	<b>3 115 210,63</b>

Au titre de la clôture 2022, le résultat était de – 757 103,05 €

Au titre de l'année 2023, le résultat est de 537 045,25 €, d'où un résultat cumulé avec les reports 2022 de – 220 057,80 €

Le solde des restes à réaliser de 2023 d'un montant de – 18 215,98€, produit un résultat déficitaire de – 238 273,78 €

**C'est ainsi qu'on observe les niveaux d'épargne suivants :**

EPARGNE BRUTE	2 343 494,51
EPARGNE BRUTE hors produits exceptionnels	1 999 828,82
EPARGNE NETTE	1 644 164,42
EPARGNE NETTE Hors produits exceptionnels	1 300 498,73

### **5 – Niveau d'endettement de la collectivité et capacité de désendettement**

Le capital restant dû au 31/12/2023 est de **11 212 966 €**

Au 31 décembre 2023, la capacité de désendettement est donc de : 11 212 966€/ 2 343 494.51 € = 4.78 ans.

### **6 – Niveau des taux d'imposition**

Taxe foncière bâtie

Années	Base nette TB	Evol base TFB	Produit TFB	Evol produit TFB	Taux TB	Evol taux TB
2020	9 950 249	2,88 %	2 519 403	2,88 %	25,32 %	0 %
2021	9 855 597	-0,95 %	5 465 672	116,94 %	42,5 %	67,85 %
2022	10 309 813	4,61 %	5 995 468	9,69 %	44,84 %	5,51 %
2023	11 049 000	7,17 %	6 396 920	6,7 %	44,84 %	0 %

La taxe foncière non bâtie

Années	Base nette TFNB	Evol base TFNB	Produit TFNB	Evol produit TFNB	Taux TFNB	Evol taux TNB
2020	13 512	-5,9 %	16 612	-5,9 %	122,94 %	0 %
2021	12 589	-6,83 %	15 477	-6,83 %	122,94 %	0 %
2022	12 341	-1,97 %	15 172	-1,97 %	122,94 %	0 %
2023	13 200	6,96 %	16 228	6,96 %	122,94 %	0 %

## Taxe d'habitation sur les résidences secondaire

Années	Base nette TH et THRS	Evol base nette TH et THRS	Produit TH et THRS	Evol produit TH et THRS	Taux TH et THRS	Evol taux TH et THRS
2020	14 793 948	2,87 %	2 828 603	2,87 %	19,12 %	0 %
2021	205 911	0	39 370	0	19,12 %	0
2022	243 272	18,14 %	46 514	18,14 %	19,12 %	0 %
2023	260 544	7,1 %	49 816	7,1 %	19,12 %	0 %

### 7 – Compte administratif 2023 et principaux ratios

Informations statistiques	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Population totale	9 895	
Nombre de résidences secondaires	23	
Potentiel fiscal	10 138 049,00	
Potentiel financier	11 020 084,00	
Valeurs par hab (population DGF)	1 113,70	1 101,60
Informations financières - ratios	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 132,97	944,00
Produit des impositions directes / population	658,11	517,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 405,08	1 158,00
Dépenses d'équipement brut / population	213,76	298,00
Encours de dette / population	1 133,20	796,00
DGF / population	182,02	154,00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	59,79	57,60
Dépenses de fonctionnement et remb. Dette en capital / recettes réelles de fonc.	88,17	88,70
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	15,21	25,70
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	80,65	68,70





